

## AFFICHAGE DE POSTE

**Titre :** Mécanicien  
**Service :** Travaux publics  
**Supérieur immédiat :** Contremaître  
**Statut de l'emploi :** Temps plein (40 h / semaine) du lundi au vendredi  
**Classe :** 8 – Selon la convention collective des cols bleus  
**Salaire :** Selon l'expérience jusqu'à 37.05\$/heure

### Sommaire des responsabilités :

Sous la supervision du contremaître, assurer la pleine disponibilité des véhicules et équipements de la voirie.

### A- RESPONSABILITÉS :

1. Réparer, remettre en état de fonctionnement et entretenir l'équipement lourd, les véhicules, les véhicules-outils, les petits moteurs (essence ou diesel) et tout autre équipement selon les besoins et priorités approuvées par son supérieur ;
2. Déterminer la nature des défauts et des défaillances en vue de préciser l'ampleur des réparations à effectuer ;
3. Ajuster l'équipement, réparer ou remplacer les pièces, les installations ou les éléments défectueux ;
4. Procéder au montage des équipements saisonniers sur les camions ;
5. Faire le suivi du service d'un programme d'entretien préventif sur tout l'équipement ;
6. Recevoir les fiches signalétiques des conducteurs et opérateurs de véhicules, machineries ou équipements, les analyser et identifier les réparations prioritaires ;
7. Maintenir les dossiers d'entretien et de réparation des véhicules et préparer les rapports appropriés ;
8. Faire valider les réparations par son supérieur immédiat ;
9. Remplir les cartes de travail, inscrire les travaux à exécuter sur le registre de chaque véhicule concerné en y indiquant les pièces remplacées, les coûts et le temps requis pour faire la ou les réparations ;
10. Faire l'inventaire périodique des pièces sous sa responsabilité selon les informations du magasinier et effectuer le suivi des pièces de rechange en inventaire ;
11. Entreposer les pièces, outils, et outillages nécessaires à ses fonctions exclusives de mécanicien ;
12. Informer le magasinier de ses besoins en pièces de mécanique et en pièces de maintenance ;
13. Assumer la garde et le contrôle de l'inventaire des outils et machines du garage ;
14. Faire les réquisitions appropriées au magasinier ;
15. S'assurer de l'entretien régulier du garage.

Effectuer toutes autres tâches connexes et en relation avec les responsabilités de la fonction à la demande de son supérieur immédiat.

### B- QUALIFICATIONS ET EXIGENCES :

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) en mécanique ;
- Minimum de 5 années d'expérience ;
- Détenir un certificat de qualification de mécanicien de classe C ;
- Connaissances en soudure et en mécanique (essence et diesel) ;
- Connaissance en poids lourds.

Donné à Saint-Adolphe-d'Howard  
Ce 28<sup>e</sup> jour de juillet 2025



Marie-Hélène Gagné  
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe